

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2023/03/16-08-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 16 Mars 2023, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,
Vu les Statuts de la Fondation A*Midex,
Vu l'avis favorable du Conseil de Gestion de la Fondation A*Midex en date du 13 Mars 2023,

DECIDE :

OBJET : Intégration de l'Institut Paoli-Calmette au sein de la Fondation A*Midex

Article 1^{er} :

Le Conseil d'administration approuve l'intégration de l'Institut Paoli-Calmette en tant que personnalité qualifiée au sein du Conseil de gestion de la Fondation d'A*Midex.

Article 2 :

Les statuts de la Fondation: sont modifiés en conséquence.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Nombre de membres présents : 18

Nombre de membres représentés : 9

Fait à Marseille le 16 mars 2023,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université

